



Magasinier-accessoiriste automobile

Logistique - Transport | Mobilité - Mécanique

Chef d'entreprise

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

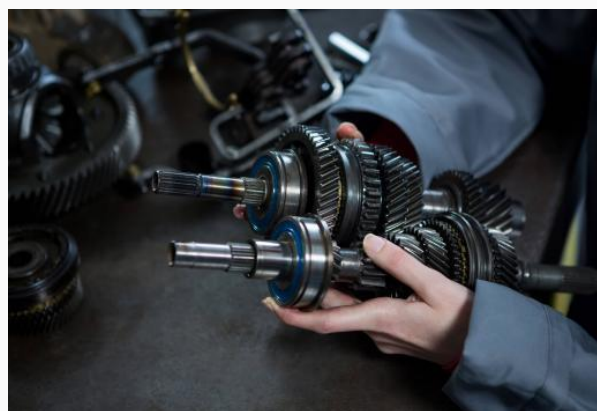
Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non



Vous êtes une encyclopédie de l'automobile ? Vous connaissez presque toutes les voitures mais aussi les pièces qui se cachent sous la carrosserie ? Alors mettez la gomme et foncez vous inscrire à cette formation de Magasinier-accessoiriste automobile !

La Magasinier-accessoiriste et la Magasinière-accessoiriste automobile vendent des pièces détachées de voiture. Ils travaillent dans un magasin spécialisé ou dans un garage, une concession. **Plaquettes de freins, batteries, bougies, huiles, courroies, éléments de carrosserie, ils connaissent toutes les pièces et les fournissent aux clients en fonction de la marque et du modèle de voiture.** Ils gèrent le stock et les commandes du magasin, ils conseillent les clients, ils vendent les pièces et assurent le service après-vente.

Au cours de cette formation, vous développerez toutes les compétences et apprendrez toutes les techniques nécessaires au métier de Magasinier-accessoiriste automobile :

Identification des véhicules et des pièces : vous identifiez le véhicule, sa marque, son modèle, ses particularités afin de trouver les pièces adéquates. Vous repérez les fournitures et les produits annexes liés au véhicule, vous vous informez sur la législation et les garanties en termes de pièces de rechanges.

Technicité automobile : grâce aux papiers du véhicule ou les informations techniques en votre possession, vous identifiez précisément les pièces et conseillez le client. Vous êtes capable d'évaluer l'état du véhicule et des pièces en question.

Gestion des commandes de pièces : vous gérez, passez et réceptionnez les commandes de pièces détachées. Vous vérifiez la quantité et la qualité des pièces à leur arrivage, en fonction du bon de commande. Selon le planning et les délais, vous contactez les clients ou les mécaniciens.

Gestion et recyclage des pièces : vous assurez et organisez le stockage des pièces et réalisez les inventaires. Vous manipulez et apportez les pièces aux mécaniciens ou aux clients. Vous préparez des colis pour des retours ou ventes, vous gérez les déchets.

Relations avec les clients ou les fournisseurs : vous assurez l'accueil des clients et des fournisseurs, livreurs. Vous répondez à leurs demandes, vous réalisez la vente, l'achat et le paiement. Vous mettez en valeur les produits, organisez le magasin et ses vitrines selon les consignes.

Avec cette formation, vous en aurez déjà assez sous le capot pour être engagé dans un magasin ou une concession ! Mais vous pouvez continuer avec la formation de Gestionnaire de magasin d'une année, qui vous permet de gérer votre propre magasin.

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance (<https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance>) : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de pratique en entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur les années de formation ; non-rémunérées.

Ce métier est répertorié comme « Fonction Critique » : les employeurs ont du mal à trouver des candidats correspondant pleinement aux offres d'emploi. Vous aurez donc des possibilités d'emploi à la suite de votre formation. Les demandeurs d'emploi peuvent profiter d'une prime Incitant+ (<https://www.ifapme.be/liens-utiles/question/faq?n=875>) en fin de formation.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée dans un magasin de pièces automobiles

Employé / Employée dans une concession

Débouché(s) future(s) formation(s)

Gestionnaire d'un magasin de concession et d'accessoires automobiles (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-dun-magasin-de-concession-et-daccessoires>)

Point(s) fort(s)

Fonction critique (nombreux emplois + prime pour demandeurs d'emploi) Contact client Sur le terrain Formation courte

Finalité

Certificat de compétences acquises en formation (CeCAF)

Aptitudes

Le Magasinier-accessoiriste et la Magasinière-accessoiriste automobile doivent posséder plusieurs qualités :

Passion pour l'automobile : vous maîtrisez le sujet, vous connaissez pas mal de marques et de modèles de voiture ainsi que leurs particularités, vous maîtrisez le vocabulaire spécifique, le jargon utilisé.

Méthode et discipline : vous gérez et organisez votre stock de manière ordonnée afin de retrouver rapidement les pièces voulues. Vous maîtrisez la nomenclature technique des pièces et accessoires.

Forme physique et endurance : vous travaillez debout la majeure partie du temps, vous portez des charges lourdes ou encombrantes. Votre environnement de travail peut être bruyant.

Contact humain : un contact facile et professionnel est nécessaire puisque le métier impose de nombreuses rencontres : clients, représentants, fournisseurs, personnel,... Vous travaillez en autonomie mais aussi en équipe.

Connaissances administratives et informatiques de base : vous maîtrisez les logiciels informatiques de gestion de stock, vous maîtrisez les plateformes et sites internet afin de procéder aux commandes de pièces chez les fournisseurs. Vous actez les demandes des clients et assurez le suivi.

Programme

Cours professionnels :

G33/4 Identification des pièces (24h)

G33/4 Gestion des commandes de pièces (22h)

G33/4 Réal. des opérations de réception des commandes fournisseurs (22h)

G33/4 Gestion et recyclage des pièces (28h)

G33/4 Application des règles SHE (sécurité - hygiène - environnement) (12h)

G33/4 Relations avec les clients ou les fournisseurs (12h)

G33/4 Présentation d'articles et accessoires (24h)

G33/4 Technicité automobile (56h)

Il s'agit d'une année préparatoire à la Formation de Gestionnaire d'un magasin de concession et d'accessoires automobiles (<https://www.ifapme.be/formations/coordination-et-encadrement/gestionnaire-dun-magasin-de-concession-et-daccessoires>)

Conditions d'accès à une formation pour adultes

Ne plus être soumis à l'obligation scolaire (<http://www.enseignement.be/index.php?page=24546&navi=22#r%C3%A8gles>) ;

Satisfaire à une de ces 3 exigences :

Soit être titulaire du certificat d'apprentissage IFAPME ou avoir terminé avec fruit les cours généraux et professionnels de fin d'apprentissage et réussir l'examen pratique au plus tard en fin de la seconde année de formation ;

Soit avoir suivi avec fruit le 2^{ème} degré de l'enseignement secondaire général, technique ou artistique, ou le 3^{ème} degré de l'enseignement secondaire professionnel et dans ce cas avoir obtenu le certificat de qualification ;

Soit avoir satisfait à un examen d'entrée.

S'inscrire aux cours de formation dans la profession faisant l'objet de la convention de stage dans les 6 semaines à dater du premier cours et au plus tard le 31 octobre.

Il peut exister des conditions particulières pour quelques formations. Soyez attentif aux mentions indiquées dans la fiche formation que vous consulterez.

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au fin octobre. En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont possibles jusqu'au 15 novembre.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME (<https://www.ifapme.be/centres>) qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité ;

une copie du dernier diplôme (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" (<https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-60-formations-ifapme-y-repondent>), une attestation d'inscription au FOREM (<https://www.leforem.be/>) pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, si l'Alternance est possible pour cette formation, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivants :

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.



Bouvignes

Rue Fétis, 61 5500 Dinant (Bouvignes)

082 21 35 80

Secrétariat

Du Lundi au jeudi : de 8h30 à 21h30

Le Vendredi : de 8h30 à 17h

Le Samedi : de 8h30 à 13h

/

centre.dinant@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.